Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Coopération entre la HACA de Côte d'Ivoire et la HACA du Maroc Lancement des travaux du comité mixte de veille juridique

05 sep 2022

Communiqué

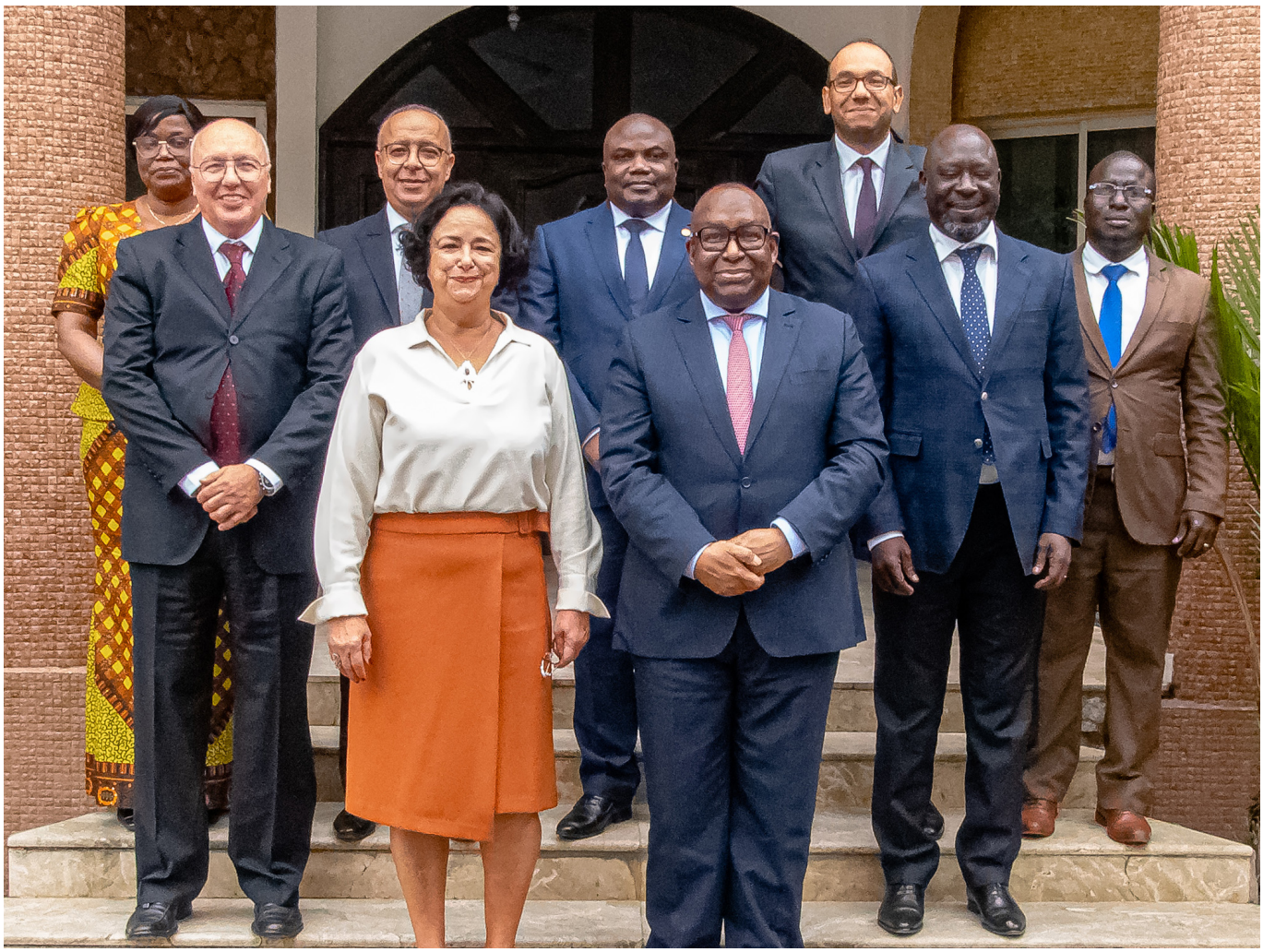

Awa

ENVENUE
ELCOME
CCUEIL
ORMATIONS
M. YAMIEN Rolland
Sous-Directeur de la Réglementation
HACA
M. El Mahdi AROUSSI IDRISSI
Directeur Etudes Analyses
HACA MAROC
M. KONE Sineon
HACA
Awa

BIENVENU
WELCOME
ACCUEIL
INFORMATION
M. Talal SALAHDINE
Manager des Affaires Africaines et Internationales
HACA MAROC
M. DEMBÉLÉ Yacouba
Directeur Général
HACA
Mme KANGHA Nonahi Tanguy
Conseiller Technique en charge des Etudes et de la Prospective
HACA
Awa
lotus

M. Talal SALHIONE
HACA MAROC

M. Khalil ALAMI IDRISSI
HACA MAROC
M. El Mahdi AROUSSI IDRISSI
HACA MAROC

Awa

HACA
M. DEMBÉLÉ Yacouba
Directeur Général
HACA

HACA

HACA

HACA
Autorité Administrative Indépendante
M. El Mahdi AROUSSI IDRISSI
Directeur Etudes Juridiques
HACA MAROC

Me René Bourgoin président de la HACA de Côte d'Ivoire et Mme Latifa Akharbach, présidente de la HACA du Maroc ont procédé le 05 Septembre 2022 à Abidjan au lancement des travaux du comité mixte de veille juridique et à l'installation officielle de ses membres.

La mise en place de ce comité avait été prévue par la convention de partenariat et de coopération, signée entre les deux instances africaines de régulation des médias en septembre 2020. Lors de la séance inaugurale des travaux du comité, les deux présidents ont communément relevé que cette initiative constitue une étape nouvelle de collaboration opérationnelle et pragmatique orientée vers le bénéfice des citoyens usagers des médias et vers le renforcement de l'expertise du régulateur. Les deux parties ont également souligné à cette occasion l'importance particulière de la veille juridique et règlementaire dans le domaine de la régulation, d'autant plus qu'elle se fonde, à la fois, sur le rôle et la place spécifiques des médias dans le développement de la culture démocratique et l'animation de la vie publique, et sur la nécessité de consolidation de l'expertise, de l'efficience et de l'autonomie des instances de régulation.

Lors de cette première session du comité de veille qui a eu lieu au siège de la HACA de Côte d'Ivoire, les membres du comité ont orienté leurs échanges vers l'identification des questions prioritaires inscrites à l'agenda des deux instances de régulation dans un contexte où la puissance des plateformes numériques globales imposent de nombreux défis aux individus et aux sociétés notamment africaines.

Le comité mixte de veille juridique est composé de MM. KONE Siméon, Directeur des Affaires Juridiques, YAMIEN Konan Rolland, Sous-directeur de la Règlementation, de madame KANGHA

OULEON Nonahi Tanguy, Conseillère technique, chargée des Etudes et de la Prospective de la HACA de Côte d'Ivoire et de MM. AROUSSI IDRISSI El Mahdi, Directeur du Département des Etudes Juridiques et ALAMI Othmane, cadre supérieur au Département des Etudes Juridiques de la HACA du Maroc.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B